

Villeparisis

N°80 NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2016

LE MAG



*Joyeuses fêtes
de fin d'année*



PAGES

11 à 15

DOSSIER

La Maison des Sports
et des Associations



PAGES

16 à 17

AGENDA

Le Marché et
les Féeries de Noël

Villeparisis

LE MAG

N°80 NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2016

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES P. 4-5
40 ans de jumelage avec Pietrasanta
Villepa'Gourmand

ACTUALITÉS P. 6-7-8-9
Commémoration du 11 novembre
Le Thé dansant
Plan Local d'Urbanisme
Les travaux

DOSSIER P. 11-12-13-14
La Maison des Sports
et des Associations

AGENDA P. 16-17
Les rendez-vous autour de Noël

ENVIRONNEMENT P. 19
Nouvelle entrée de ville

FOCUS SUR... P. 21
... Écoliers, collégiens : tous citoyens

CULTURE P. 22-23
À la Maison Pour Tous
Béatrice de Marqué

SPORTS ET LOISIRS P. 24-25
Structures gonflables
Salon Toutes Collections

VIE ÉCONOMIQUE P. 27
Un cabinet médical pluridisciplinaire

ÉTAT-CIVIL P. 29

LIBRE OPINION P. 31

ÉDITO

De succès en succès



Le précédent magazine évoquait déjà les nouveautés de la rentrée : terrain de football synthétique, Forum de Rentrée et Fête du Canal massivement fréquentée...

Cette dynamique s'accroît encore de façon positive et continue par la tenue du Villepa'Gourmand, 1^{er} Salon de la Gastronomie où 3 600 gourmets et gourmands se sont perdus dans les allées au gré des spécialités gastronomiques de tous horizons ! Encore une nouvelle animation pour tous à Villeparisis !

Notre ville s'inscrit enfin dans un mouvement continu en faveur d'animations et de projets répondant aux attentes des Villeparisiens.

Ainsi, un grand chantier est en cours de réalisation pour modifier votre Plan Local d'Urbanisme (PLU), pour créer Villeparisis de l'Avenir.

Alors que l'ancien commissariat poursuit sa transformation par une réfection totale permettant d'y accueillir, pour l'essentiel, les effectifs renforcés de la Police Municipale, une nouvelle Maison des Sports et des Associations va ouvrir ses

portes bientôt au parc Balzac, dans un cadre bucolique et à l'accessibilité adaptée.

Pour l'heure, décembre approche avec tout son lot d'animations qui feront vivre notre ville : Féeries pour les petits, notre très apprécié Marché de Noël situé place Henri Barbusse. Agrémenté d'un manège et de chalets, il permettra d'y faire ses emplettes, petits et grands y trouveront de quoi s'amuser, se divertir ou déguster un vin chaud ou d'autres gourmandises.

On le constate, Villeparisis avance, alors que chacun aura pu constater une baisse des impôts locaux sur sa feuille de taxe d'habitation cette année !

Au nom de toute la municipalité, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, dans la joie et la paix.

HERVÉ TOUGUET
MAIRE DE VILLEPARISIS

VILLEPARISIS LE MAG

Directeur de la publication : Hervé Touquet

Direction de la communication : Emilie Herran

Rédaction : Justine Noblecourt

Site internet : <http://villeparisis.fr/>

Photos : Daniel Bernal et nos photographes amateurs - Istock

Régie publicitaire : www.cithéacommunication.fr

Seule cette société est mandatée par la Ville pour la gestion d'espaces publicitaires dans le Villeparisis Le Mag

Conception/impression : Cithéa Communication

Dépôt légal : 4^e trimestre 2016

Tirage : 12 000 ex.

Impression : Morault

Distributeur : Isa plus

RETOUR EN IMAGES

↳ Villepa'Gourmand



↳ 1000 SAVEURS, 45 EXPOSANTS ET 3 600 GOURMANDS

Les 15 et 16 octobre, les stands installés devant et dans le centre culturel étaient tous aussi alléchants les uns que les autres... Et les 3 600 visiteurs du Villepa'Gourmand ont su en profiter ! Des saveurs gustatives et olfactives du monde, proposées par 45 exposants, ont séduit les gourmands et les curieux dont le maire Hervé Touguet, Axelle Bridoux, adjointe au maire chargée de la Culture, le député Yves Albarello et de nombreux élus.



↳ JEUX ET ANIMATIONS

Les plus jeunes pouvaient s'amuser grâce aux jeux de la ludothèque, au toboggan gonflable et au manège pendant que les parents choisissaient ce qu'ils allaient déjeuner en toute convivialité sur la pelouse. Les seniors inscrits ont pu profiter d'une navette en mini-bus pour venir au Villepa'Gourmand. En famille ou entre amis, le premier Salon de la Gastronomie a enchanté petits et grands.



↳ BONBONS, CHOCOLATS ET...

Des saucissons, des jambons, des fromages, des dégustations de vins, des baguettes et pains, des épices, du thé, des chocolats, en voulez-vous ? En voilà ! Les arts de la table et l'art floral extérieur ont également ravi les visiteurs. Il y en avait pour tous les goûts !

> Retrouvez toutes les photos du Villepa'Gourmand sur <http://villeparisis.fr/salon-gastronomie-villepagourmand/>

➔ 40 ans : Joyeux anniversaire Pietrasanta !



↓ DIVERSIFIÉ ET VARIÉ

Le programme éclectique attendait le maire de Pietrasanta, Massimo Mallegni et sa délégation. Accompagnés du maire Hervé Touguet, de Dominique Fages, conseillère municipale déléguée au Jumelage, et de plusieurs élus, les Italiens ont partagé d'excellents moments conviviaux, comme le vernissage de l'exposition au centre culturel sur « Italia Bella »...



↑ UN SÉJOUR FRANÇAIS

Villeparisis avait une saveur italienne, dès le 29 septembre. Six Italiens de Pietrasanta sont venus séjourner cinq jours en France pour célébrer les 40 ans du jumelage. Lors de cet échange festif, de nombreuses sorties ont été organisées à Villeparisis, Paris et ses alentours.

↓ DÉCOUVERTES GASTRONOMIQUES

Visiter la France, c'est aussi se délecter de plats typiquement français... Au restaurant ou en dîner-croisière, les Italiens ont savouré ces soirées uniques avant de repartir lundi 3 octobre sur un dernier petit déjeuner « à la française »...



↓ LA CULTURE FRANÇAISE ARCHITECTURALE

Puis, les Italiens ont davantage découvert la culture française et multiplié les visites. Ils ont, ainsi, visité le musée Louis Braille et marché sur les traces de Balzac en parcourant sa Maison.

➤ Retrouvez toutes les photos des 40 ans de jumelage avec Pietrasanta sur <http://villeparisis.fr/jumelage-pietrasanta/>

EN BREF

⇨ ÉLECTIONS DES PRIMAIRES

Après les primaires de la droite et du centre, pour désigner le candidat unique de la gauche et des écologistes pour l'élection présidentielle de 2017, des primaires sont organisées les 22 et 29 janvier 2017. Pour voter, il suffit d'être inscrit sur les listes électorales, avoir 18 ans avant l'élection présidentielle de 2017 et pour les mineurs ou les étrangers, être adhérent aux partis ou organisations de jeunesse des partis organisateurs. Chaque personne qui souhaitera voter lors des Primaires devra adhérer aux valeurs de la gauche et des écologistes en signant les listes d'émargement et participer aux frais d'organisation, en versant 1€ par tour. Villeparisis disposera de deux bureaux de vote (composé d'un président et d'assesseurs), dans la Salle des Mariages de la Mairie, ouverts de 8h à 19h.

⇨ ÉLECTIONS TPE

Le scrutin TPE (Très Petites Entreprises) se déroulera du 28 novembre au 12 décembre. Il s'agit d'une élection nationale organisée dans chaque région par le Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Elle concerne les salariés des entreprises de moins de 11 personnes et des particuliers employeurs. Le vote doit se faire soit par correspondance, soit par voie électronique. Il permet de participer au choix des organisations syndicales qui les représenteront au niveau des branches professionnelles, des futures commissions paritaires interprofessionnelles et des conseils de prud'hommes.

> Plus de renseignements sur idf.direct.gouv.fr

⇨ CORRESPONDANT DÉFENSE

Un Correspondant défense est à la disposition des jeunes scolarisés ou non, actifs, retraités, associations, entreprises, élus... Issu du Conseil Municipal, cet élu est l'interlocuteur des autorités civiles et militaires de son département pour les questions de défense et de relations Armée-Nation. Il est notamment en relation avec le délégué militaire départemental, le rectorat pour le niveau départemental et la délégation à l'information et à la communication de la défense pour le niveau national. Il répond aux sollicitations et propose des actions autour du parcours citoyen, informe sur la défense, la solidarité et la mémoire.

> Plus de détails sur le portail www.defense.gouv.fr

Commémoration

SE SOUVENIR DE LA GUERRE 14-18



La cérémonie du 98^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale s'est déroulée dans la matinée du 11 novembre.

Le maire Hervé Touguet, Guy de Miras, conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants et aux Cérémonies Patriotiques, plusieurs élus, différentes associations et fédérations d'anciens combattants, les agents de la Police Municipale, les Pompiers, la commissaire de Police et de nombreux Villeparisiens se sont réunis autour du monument aux Morts au son de la musique

militaire. Avant que les **gerbes de fleurs** ne soient déposées au pied du monument aux Morts. **Quatre Jeunes Sapeurs-pompiers (JSP) ont énuméré le nom des « morts pour la France ».**

Alain Brillouet a lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) indiquant qu'en « ce 98^{ème} anniversaire de l'Armistice, la France commémore également le **100^{ème} anniversaire de la bataille de Verdun et des combats de la Somme** ». Après avoir rappelé le nombre de **victimes de la guerre 14-18**, il a laissé la parole au maire Hervé Touguet qui a déclaré que c'est « **en nous battant pour la Paix que nous sommes fidèles à la mémoire** de ceux dont les noms sont gravés sur nos monuments aux morts et dans notre souvenir national ». La commémoration du 11 novembre s'est clôturée avec La Marseillaise entonnée par les JSP.

> <http://villeparisis.fr/commemoration-du-11-novembre-2016/>

Bienvenue aux Villeparisiens

LES NOUVEAUX HABITANTS ACCUEILLIS



Un petit déjeuner convivial les attendait ! Le 1^{er} octobre, **les Villeparisiens arrivés fraîchement sur la commune** étaient conviés au centre Berny où les acteurs locaux et différents services leur ont souhaité la bienvenue. Venus seul, en couple ou en famille, après s'être inscrits, les Villeparisiens ont **posé leurs questions** concernant les activités ludiques ou sportives pour jeunes ou seniors, découvert les structures de la ville et **fait connaissance avec le maire Hervé Touguet ainsi que les élus.**

Pour une découverte encore plus complète, les nouveaux habitants sont montés dans le car pour une **visite commentée** au micro par le maire. Ils ont ainsi fait le tour de Villeparisis. Les lieux emblématiques n'ont donc plus de secret pour ceux qui y habitent !

> <http://villeparisis.fr/bienvenue-aux-nouveaux-villeparisiens/>

Seniors

À L'HEURE DU THÉ DANSANT...



Valse, tcha-tcha-tcha, guinguette...

L'orchestre Dany Salmon a charmé **les seniors pour le Thé dansant du 21 octobre**, en présence du maire Hervé Touguet, Marie-Claude Obélério, adjointe au maire chargée des Finances, du Budget, et de Sylvie Mundviller, maire adjointe chargée des Affaires Sociales, de la Santé et du Handicap et des Seniors. **Sur la piste de danse du centre**

culturel Jacques Prévert, les danseurs en profitaient, emmenés pour certaines par **des taxi-boys de l'association Kadanses A2** ! Entre deux, les Villeparisiens avaient de quoi se rafraîchir, se restaurer et repartir danser. En fin de journée, la **tombola gratuite** a fait trois heureux gagnants. Quelques cadeaux avant que sonne Noël...

> <http://villeparisis.fr/the-dansant-2016/>



...ET DES REPAS GOURMANDS

L'heure du déjeuner est un moment important et convivial chez les seniors. En effet, lors des **repas festifs à la résidence Octave Landry**, c'est tout un art lorsque les papilles se régalent ! En témoigne le 11 octobre dernier avec la Semaine du goût. Dans les assiettes, le **goût de la mer**. Crevettes couchées sur avocat et de belles moules frites ont fait saliver et naviguer les convives. Un peu plus tard, le 17 novembre, les aînés ont célébré l'arrivée du **Beaujolais Nouveau** (avec modération bien sûr !) autour d'un délicieux repas. Quant aux fêtes de fin d'année, elles promettent bientôt de nouveaux festins !

> Toutes les photos du 11 octobre sur <http://villeparisis.fr/semaine-du-gout-seniors/>

EN BREF

↳ INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour voter aux élections présidentielles et législatives de 2017, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales. Si vous avez plus de 18 ans, si vous arrivez sur la commune ou si vous avez changé d'adresse dans Villeparisis, inscrivez-vous ! Munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile, vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 jusqu'à 12h pour vous rendre au Guichet unique, en mairie. Tous les électeurs inscrits recevront une nouvelle carte électorale au printemps 2017.

↳ RECENSEMENT

Le recensement de la population est organisé du jeudi 19 janvier au samedi 25 février 2017. 8 % de la population villeparisienne seront interrogés. Cette enquête annuelle permet d'actualiser les informations de la population. La collaboration de chacun est donc importante. La qualité du recensement dépend des réponses.

Si vous êtes concernés, un agent recenseur se présentera à votre domicile à partir du 19 janvier. Cette personne est identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Elle vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement et une notice d'information. L'agent peut aider à remplir les questionnaires qu'il faudra lui remettre sous enveloppe. En cas d'indisponibilité, les papiers peuvent être retournés sous enveloppe à la mairie ou à l'INSEE au plus tard le 25 février 2017. Pour envoyer vos réponses par internet : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « recensement en ligne ».



↳ ALCOOL ASSISTANCE

Alcool Assistance a pour objectif de briser la solitude, partager son vécu et trouver des solutions pour les personnes rencontrant des difficultés avec l'alcool. L'association de solidarité et d'entraide, disponible et très réactive, propose un premier rendez-vous avant d'aller plus loin dans les démarches de soins et accompagner les malades ainsi que leur entourage. Les bénévoles travaillent sans compter au quotidien pour développer la confiance chez les malades et faire disparaître la dépendance à l'alcool.

> Contactez Alcool Assistance au 06 62 35 93 50 ; Tél : 01 47 70 34 18 ou rendez-vous sur alcoollassistance.net

Urbanisme

PLU : UN NOUVEAU PROJET DE VILLE

Depuis ces 20 dernières années, **l'urbanisme de Villeparisis s'est développé de manière très rapide - voire trop rapide - sans tenir compte des particularités et de l'attractivité de la ville.**

Pour donner une nouvelle orientation au développement urbain, l'équipe municipale et le maire Hervé Touguet ont souhaité **réviser son Plan Local d'Urbanisme (PLU)** afin d'éviter un accroissement non maîtrisé de la constructibilité ; et de compenser la suppression du coefficient d'occupation des sols et la suppression des surfaces minimales des terrains par la combinaison des règles encadrant l'insertion des constructions.

UNE NOUVELLE ÉTAPE

Le futur PLU est pensé comme une nouvelle étape du projet de ville porté par l'équipe municipale. **Le PLU organise le développement d'une commune en fixant les règles d'urbanisme dans un document de planification communale :**

zones constructibles, l'occupation des sols, prescriptions architecturales, etc. Il est l'expression d'un projet global d'urbanisme qui expose les intentions générales de la commune quant à l'évolution du territoire. Le PLU **va porter sur l'ambition que les élus souhaitent donner à la ville**, veiller à répondre au plus grand nombre, à la formation des jeunes, à l'emploi, à la qualité de service, à l'attractivité, aux équipements, à toutes les générations. **C'est un document qui exprime un véritable projet de ville. Il définit le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable.**

SON BUT

Son but est de proposer un **équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels** dans une perspective de **développement durable** et en tenant compte de **nouvelles préoccupations** telles que le renouvellement urbain, l'habitat

et la mixité sociale, la diversité des fonctions urbaines, les transports et les déplacements.

Le PLU organise l'espace en définissant un **zonage, l'emprise au sol et la hauteur des constructions** (la surface occupée et les espaces verts), ainsi que les **règles de stationnement.**

CONCERTATION PUBLIQUE

Le projet de territoire est élaboré en concertation avec la population. Le Plan Local d'Urbanisme dessine l'avenir de la commune pour les 10 à 15 ans à venir. Il est donc fondamental que ce plan soit partagé par tous et réalisé avec le concours des habitants. La ville organisera des réunions de quartier pour écouter, échanger, partager avec la population et construire le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

> **POUR EN SAVOIR PLUS :**
<http://villeparisis.fr/plu/>

POURQUOI RÉVISER LE PLU ?

Pour le mettre en cohérence avec de nombreuses évolutions législatives et réglementaires :

Les lois Grenelle I et II qui renforcent, notamment, les obligations des communes en matière de préservation des espaces naturels et de lutte contre l'étalement urbain.

La loi ALUR qui supprime notamment la notion de Coefficient d'Occupation des Sols (COS) et de la surface minimale des terrains constructibles. **Au-delà de la nécessaire adaptation aux récentes évolutions réglementaires, le futur PLU doit être pensé comme une nouvelle étape du projet de ville porté par l'équipe municipale.**

À cet effet, l'équipe municipale et le maire Hervé Touguet ont fixé plusieurs objectifs.

LES OBJECTIFS DE LA RÉVISION :

> RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE :

Adapter le PLU aux nouveaux enjeux du territoire et aux récentes évolutions réglementaires : intégration de Villeparisis à CARPF ; mise en conformité avec notamment les règles régionales.

> SE POSITIONNER DANS UN ENVIRONNEMENT EN MUTATIO

- Valoriser les atouts et les richesses de l'environnement local
- Assurer les conditions de développement et de rayonnement économique local
- Renforcer l'attraction économique avec pour projet la création d'une Zone d'Activité
- Favoriser l'implantation de secteurs à rayonnement extra-communale

> CONFORTER L'IDENTITÉ ET LE RAYONNEMENT DES QUARTIERS :

- Renforcer la qualité de vie sur l'ensemble des quartiers de la ville
- Développer une signature urbaine de qualité et adaptée, respectueuse des objectifs de durabilité

> PARTICIPER À L'EFFORT MAÎTRISÉ DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS :

- Donner la possibilité d'accéder à la propriété dans le cadre d'un développement maîtrisé et raisonné de l'habitat
- Permettre la mise en place d'équipements nécessaires suite à l'augmentation de la population

> PLUS DE PROXIMITÉ POUR LES HABITANTS :

- Moderniser et simplifier l'accès aux règles du PLU

LES ÉTAPES DE LA RÉVISION

Le Plan Local d'Urbanisme est un des outils les plus stratégiques pour préparer l'avenir de notre commune. Composée de nombreuses étapes, la révision dure généralement entre 12 et 18 mois.

La première étape est la réalisation d'un diagnostic territorial, prenant en compte les différentes composantes de la ville, qui est alimenté par une analyse de données chiffrées et d'études, par un travail de groupes, et complété par des réunions de quartier pour échanger avec la population.

La phase de conception du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) définit les orientations d'aménagement et d'urbanisme pour l'ensemble de la commune et fixe le cadre de réflexion pour l'évolution des documents d'urbanisme. Il sera débattu lors du conseil municipal. Puis, aura lieu la consultation des personnes publiques associées et l'enquête publique.

Améliorer la circulation

LES TRAVAUX DE VOIRIE SE POURSUIVENT...



Rue Mattéoti

Le cadre de vie des Villeparisiens : une priorité pour la municipalité. Les automobilistes pourront en témoigner en cette fin d'année. **Six rues villeparisiennes ont été rénovées** pour la sécurité et le confort des usagers. Il s'agit notamment du boulevard **Marcel Sembat**, des avenues **Kléber** et **Châteaubriand** ainsi que des rues de la **Libération** et **Descartes**. À noter que la rénovation totale de l'avenue **Mattéoti** s'est terminée avec la création d'une piste cyclable. (photo ci-dessus)

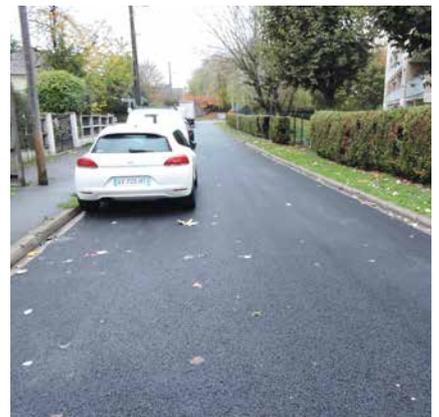
La réfection de la chaussée de l'avenue **Voltaire** et d'une partie de la rue **Eugène Varlin** (y compris la zone de stationnement),

au niveau du carrefour avec la rue **Maréchal Foch**, est également programmée pour la fin d'année 2016. Financé par la ville, le coût de l'ensemble de ces travaux estimés et réalisés s'élève à **1 100 500 €**.

NIDS DE POULE

Pour continuer à améliorer le quotidien des automobilistes, **une quarantaine de rues et avenues** ont vu leurs nids de poule disparaître depuis le mois de juin 2016 grâce à la réalisation de deux campagnes successives de travaux. D'autres sont à venir.

> <http://villeparisis.fr/suivi-de-chantiers/>



Rue Descartes

École Célestin Freinet

DES RÉCRÉS PLUS COLORÉES AVEC UN NOUVEAU PRÉAU

Encore du nouveau dans les écoles ! Ainsi, l'école Célestin Freinet a **un préau extérieur entièrement rénové** ! Déjà, à la rentrée de septembre, le préau existant avait reçu de beaux et colorés coups de peinture. Bleu, jaune, rouge, vert... les fantaisies des piliers égayaient, depuis, les récréations. **La création d'une voûte reliant les deux parties** du préau permet depuis les vacances d'automne, de garder les écoliers à l'abri en cas de pluie mais aussi d'éventuelle neige, en cette fin d'année rafraîchissante...



NOUVELLES PLACES DE STATIONNEMENT

Il y a du neuf du côté de la Zone d'Activité de l'Ambrésis. Pour faciliter la vie des automobilistes, 25 places de stationnement ont été créées grâce à la suppression de mobilier urbain le long de la rue Jean Monnet. Dix places ont vu le jour d'un côté de la rue Denis Papin, et quinze de l'autre côté.





PÔLE UNIQUE D'ÉCHANGES ET DE RESSOURCES

UNE NOUVELLE MAISON POUR LES SPORTS ET LES ASSOCIATIONS

Une nouvelle page va se tourner pour les associations municipales et le service Sports et Fêtes ! Ce dernier, ainsi que le Comité directeur de l'USMV (Union Sportive Municipale de Villeparisis), vont prochainement poser leurs cartons rue Jean Jaurès, au sein du bâtiment du parc Honoré de Balzac.

Dans des locaux entièrement rénovés, dans un environnement verdoyant et accessible, le service Sports et Fêtes va continuer d'organiser les événements municipaux. Les associations, quant à elles, auront leur pied à terre à cette même adresse afin d'avoir un appui administratif et logistique.

La Maison des Sports et des Associations a été pensée comme un espace d'échanges entre le tissu associatif et les services municipaux, comme un soutien logistique et administratif aux bénévoles villeparisiens. Cet espace convivial permettra de resserrer les liens entre les associations, les sportifs et la municipalité qui a à cœur de valoriser leurs actions et leur implication dans la vie locale.

Réinventer le lien

UN ESPACE D'ÉCHANGES ET DE RESSOURCES

La ville est fière de son tissu associatif et tient à encourager les bénévoles qui le font vivre. C'est la raison pour laquelle la **première Maison des Sports et des Associations va voir le jour**, au parc Balzac, 60 rue Jean Jaurès à Villeparisis. Dans un bâtiment rénové (voir pages 14/15), la mairie proposera un **lieu de ressources** et de **soutien à toutes les associations** villeparisiennes.

Interlocuteur privilégié des associations et des sportifs, le **service Sports et Fêtes** va quitter la mairie pour s'installer dans ce nouvel **espace d'échanges et de dialogues**. Ses cinq agents disposeront de deux bureaux pour **écouter les bénévoles** et **accompagner les associations dans leurs projets**. Il sera voisin du Comité directeur de l'**USMV (Union Sportive Municipale de Villeparisis)** et d'une **salle de réunion** pour toutes les associations (dont les agents tiendront le planning).

Avec la Maison des Sports et des Associations, Villeparisis **simplifie le quotidien des associations et de la population**. Les bénévoles et adhérents n'auront aucune

habitude modifiée, bien au contraire. Ils prendront la direction du parc Balzac pour **poser leurs questions** aux agents municipaux, travailler tranquillement sur leurs manifestations et projets par le biais d'un prêt de salle ou encore pour récupérer leur courrier grâce aux **boîtes-aux-lettres mises à leur disposition sur demande**.

À la recherche d'une information sur une association, **les Villeparisiens seront chaleureusement accueillis** à la Maison des Sports et des Associations, un espace pour tous ouvert du lundi au samedi matin (fermeture le jeudi après-midi). De même, **les habitants seront reçus par les agents du Sports et Fêtes** pour toutes demandes de **locations de salles** (Wissols, Nougaro), les inscriptions à l'**École Municipale des Sports** ou, entre autres, pour le dépôt des dossiers des **Médailles du travail**.

Les bénévoles villeparisiens s'investissent chaque jour dans la vie locale de leur ville ; aujourd'hui la municipalité les remercie et les encourage avec la création de la Maison des Sports et des Associations.



CHIFFRES CLÉS

120 associations locales dont **34** associations sportives. Plus de **4 000** adhérents sportifs. Et de nombreux bénévoles.

PRATIQUE

Maison des Sports et des Associations :
Au parc Balzac, 60 rue Jean Jaurès.
01 64 67 52 17
sports@mairie-villeparisis.fr
Ouvert du lundi au samedi midi
(fermeture le jeudi après-midi)

> Retrouvez l'annuaire des associations en ligne sur <http://villeparisis.fr/annuaire-associations/>
> Retrouvez l'annuaire des associations sportives en ligne sur <http://villeparisis.fr/les-associations-sportives/>





L'URBANISME DÉMÉNAGE AUSSI

Après le déménagement du service Sports et Fêtes, le service **Urbanisme** fera ses cartons pour rejoindre **les anciens bureaux des Sports et Fêtes**, face au Guichet unique. L'Urbanisme a pour mission l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation et l'utilisation du sol sur le territoire de la ville, en application du Code de l'Urbanisme. Cependant, depuis début 2016, le Guichet unique permet aux Villeparisiens de multiplier et de concentrer les démarches dans un seul point d'accueil. Dans ce cadre, **des informations relatives à l'urbanisme** sont fournies au Guichet unique et ses agents remettent **des documents (Cerfa)** et reçoivent **les dossiers remplis. Des permanences d'urbanisme ont également lieu le jeudi, sans rendez-vous.**

> Rendez-vous au Guichet unique de la mairie de Villeparisis : 32 rue de Ruzé ou par mail : guichetunique@mairie-villeparisis.fr

Travaux de rénovation DE LA PEINTURE AU CÂBLAGE

À tout emménagement, ses travaux. Pour des conditions de travail optimum, **le bâtiment de la Maison des Sports et des Associations est rénové.** Il a été le théâtre de plusieurs interventions techniques. Dans l'entrée, le **revêtement de sol** a totalement été changé et les cinq pièces ont été remises en peinture. Deux salles seront destinées aux cinq agents de Sports et Fêtes et deux autres à l'USMV Comité directeur. La dernière pièce fera office de **salle de réunion pour toutes les associations**, notamment pour les associations. **La mise en conformité électrique** a également été planifiée avec l'installation d'une alarme incendie et le câblage informatique... Les bureaux de différentes tailles permettront aux agents **d'orienter le public** et d'assurer leur rôle **d'interlocuteur privilégié auprès des associations** en les encourageant à favoriser les initiatives et la coordination des activités.

Un pôle unique et de ressources pour tous, pour que Villeparisis reste un lieu de vie tout au long de l'année dans un cadre agréable, le parc Balzac !

LES + DE LA MAISON DES SPORTS ET DES ASSOCIATIONS :

- + simple
- + efficace
- + accessible
- + cohérent





UN PARC BALZAC POUR TOUS

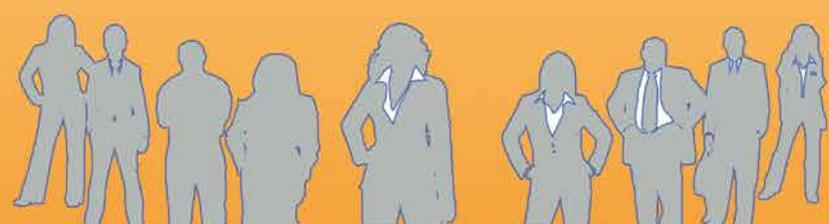
La végétation automnale a laissé la place aux arbres dénudés au parc Honoré de Balzac. La Maison des Sports et des Associations sera bien lotie. **Les Villeparisiens de tous les âges aiment l'investir** dès que le soleil pointe le bout de son nez pour se balader ou se divertir en famille ou entre amis... Pour que ce lieu **paisible et ludique** devienne encore **plus verdoyant, convivial et intergénérationnel**, la municipalité a engagé un **projet sur des réaménagements** du site. La Maison des Sports et des Associations sera donc implantée dans un espace de vie amélioré.



**BAISSE DU TAUX
COMMUNAL**



- 15,9 %
sur votre
taxe d'habitation



**= BAISSE DE VOS
IMPÔTS LOCAUX**

2016

DU MERCREDI 7 AU DIMANCHE 11 DÉCEMBRE UN MARCHÉ AUX COULEURS DE NOËL

Noël arrive à grands pas... Son marché, sa décoration également ! **Le Marché de Noël** s'installera sur la place Henri Barbusse du **mercredi 7 au dimanche 11 décembre** pour ravir les petits et les grands !

Pour acheter les derniers cadeaux aux proches, déguster un vin chaud ou tout simplement se faire plaisir, les Villeparisiens auront le choix entre idées de décoration ou mets gastronomiques !

Et si les plus jeunes préfèrent s'amuser, pas de panique ! Ils auront un manège rien qu'à eux accessible à tous les âges et découvriront bien d'autres surprises...

> **Rendez-vous sur la place Henri Barbusse du mercredi 7 au dimanche 11 décembre.**



■ DÉCEMBRE

TOUT LE MOIS DE DÉCEMBRE
Les ludothécaires partagent leurs coups de cœur
À la ludothèque

JEUDI 1^{er} DÉCEMBRE DE 13H30 À 17H30
Loto de l'UNRPA
Salle polyvalente de la MPT

DU 1^{er} AU 18 DÉCEMBRE
« Le Sida »
Exposition
Pôle santé de la MPT

JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE
« Les Italiens célèbres »
Mois culturel de la MPT
Dans le patio de la Maison Pour Tous

VENDREDI 2 DÉCEMBRE DE 15H À 19H
Don du sang
Organisé par l'Établissement Français du Sang
Salle Berny, à côté du gymnase Aubertin

VENDREDI 2 DÉCEMBRE À 20H30
Théâtre : « Le voleur d'autobus »
Au centre culturel

SAMEDI 3 DÉCEMBRE À 10H30
Racontoir pour les 3-6 ans : « En attendant Noël »
Avec Les conteurs du Raconteur
À la médiathèque municipale

SAMEDI 3 DÉCEMBRE À 20H30
Humour : D'Jal
Au centre culturel

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE À 15H30
Musique : « Classico »
De l'Orchestre National d'Île-de-France
Au centre culturel

MARDI 6 DÉCEMBRE À 20H
Concert du conservatoire : « Viva Italia »
Au centre culturel

MERCREDI 7 DÉCEMBRE À 14H30
Connaissance du monde : Mékong
Au centre culturel

DU 7 AU 11 DÉCEMBRE
Marché de Noël
Avec ses animations
Place Henri Barbusse

MERCREDI 7 DÉCEMBRE À 14H
Petit Train de Noël
Animations et surprises pour les enfants
Place Henri Barbusse

JEUDI 8 DÉCEMBRE À 20H30
Humour : Nawell Madani
Au centre culturel

VENDREDI 9 DÉCEMBRE À 20H30
Théâtre / seul en scène : « Au-dessus de la mêlée »
De et par Cédric Chapuis
Au centre culturel

VENDREDI 9 DÉCEMBRE
Tremplin musical
Inscription au 01 64 67 58 50
Organisé par la Maison Pour Tous

SAMEDI 10 DÉCEMBRE DE 9H30 À 12H30

Sofia : « Agir sur le stress »
Atelier de Sophrologie
LCR du Poitou

SAMEDI 10 DÉCEMBRE DE 10H À 11H30
Les Enfants d'Abord :
Atelier avec les parents
Pour les moins de 3 ans
Salle Berny

SAMEDI 10 DÉCEMBRE À 14H
Féeries de Noël
Animations, spectacle et surprises pour les enfants
Au gymnase Aubertin, 67 rue de Ruzé

SAMEDI 10 DÉCEMBRE À 20H30
Chanson : Piaf « ombres et lumière »
Par Nathalie Lermite
Au centre culturel

MARDI 13 DÉCEMBRE À 20H
Mardis Musicaux
Concert des élèves du conservatoire
Salle polyvalente de la MPT

MERCREDI 14 DÉCEMBRE À 14H30
Racontoir dès 6 ans : « Noël d'ici et d'ailleurs »
Avec Les conteurs du Raconteur
À la médiathèque municipale

MERCREDI 7 DÉCEMBRE À 14H EMBARQUEZ À BORD DU PETIT TRAIN

Le **Petit Train** sera sur la place Henri Barbusse dans l'après-midi du 7 décembre pour emmener les curieux faire le tour de la commune. Au retour de la locomotive blanche, de nombreux exposants du Marché de Noël vous accueilleront dans leurs chalets. Une ambiance chaleureuse qui cache des surprises pour les petits et les grands.



2015

SAMEDI 10 DÉCEMBRE À 14H ENTREZ DANS LES FÉRIES !

Les rêves vont devenir réalité au gymnase Aubertin. **Samedi 10 décembre**, les festivités vont aller bon train et l'ambiance de Noël va prendre place au sein des familles. L'objectif ? Passer un moment inoubliable aux **Féeries de Noël !**

Maquillage, ateliers, goûter gourmand... Dans un coin de la salle décorée se trouvera une boîte aux lettres... Les enfants pourront y glisser leur jolie lettre adressée au fameux homme en rouge et blanc ; le Père Noël ! Les moins timides pourront même s'asseoir sur ses genoux pour immortaliser l'instant ! Clic ! Parents, préparez déjà les appareils photos !

> Rendez-vous au gymnase Aubertin



MERCREDI 14 DÉCEMBRE

Encombrants

Veillez sortir vos déchets la veille Attention ! Certains déchets ne sont pas acceptés : appareils électroménagers, déchets verts et gravats, pneus usagés, bouteilles de gaz, véhicule à moteur, pots de peinture... Merci de votre compréhension.

JEUDI 15 DÉCEMBRE DE 10H À 11H30

Les Enfants d'Abord

Atelier pour les moins de 3 ans avec leur assistante maternelle
Salle Berny

VENDREDI 16 DÉCEMBRE À 20H30

Lecture du roman « Soie »

D'Alessandro Baricco par André Loncin
Public : adolescents et adultes
À la médiathèque municipale

SAMEDI 17 DÉCEMBRE DE 11H À 17H

École du Chat de Villeparisis

Journée d'adoption
Rue de l'industrie

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

USMV Tennis

Tournoi des 10 ans
À Boisparisis

■ JANVIER 2017

JEUDI 5 JANVIER

Loto de l'UNRPA

À la salle polyvalente de la MPT

JEUDI 5 JANVIER DE 10H À 11H30

Les Enfants d'Abord

Atelier pour les moins de 3 ans avec leur assistante maternelle
Salle Berny

VENDREDI 6 JANVIER À 20H30

Théâtre : « Dom Juan 2.0 »

Au centre culturel

DU 9 AU 21 JANVIER

« La puberté »

Exposition
Pôle santé de la MPT

MERCREDI 11 JANVIER À 14H30

Connaissance du monde : La Sicile

« Merveille de la Méditerranée »
Au centre culturel

VENDREDI 13 JANVIER

Tremplin musical

Inscription au 01 64 67 58 50
Organisé par la MPT

DIMANCHE 15 JANVIER À 15H30

Théâtre : « Tout bascule »

Au centre culturel

DU 16 JANVIER AU 4 FEVRIER

Exposition : « Les Champignons : rencontre philatélie – photographie »

Par le Club Philatélique
À la MPT

MARDI 17 JANVIER À 20h

Conservatoire : « Concert des familles »

Salle polyvalente de la MPT

VENDREDI 20 JANVIER À 20H30

Danse contemporaine : « Vivlio »

Au centre culturel

SAMEDI 21 JANVIER À 20H30

Humour : Stéphane Guillon

« Certifié conforme »
Au centre culturel

MERCREDI 25 JANVIER À 20H30

Danse : « Les étoiles de la danse »

Au centre culturel

VENDREDI 27 JANVIER À 20H30

Théâtre : « Quand souffle le vent du Nord »

Au centre culturel

SAMEDI 28 JANVIER DE 10H À 11H30

Les Enfants d'Abord

Atelier avec les parents

Pour les moins de 3 ans
Salle Berny

SAMEDI 28 JANVIER DE 10H À 12H

Sofia : « Sophrologie et enfants »

Pour les 7-12 ans
Dojo d'Aubertin

SAMEDI 28 JANVIER À 20H30

Concert : Salvatore Adamo

Au centre culturel

DIMANCHE 29 JANVIER À 17H

Chanson : Cinq de cœur

« Le concert sans retour »
Au centre culturel

MARDI 31 JANVIER À 20H30

Théâtre : « À mon âge je me cache encore pour fumer »

Au centre culturel

Cadre de vie

NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE

L'entrée de ville depuis Vaujours – qui est aussi l'entrée dans le département de la Seine-et-Marne – va changer de visage. Des travaux doivent démarrer au bout de la route de Courtry, passant par la rue Jean Jaurès, jouxtant le Chemin de Chelles jusqu'à l'avenue du 8 mai 1945. En effet, un projet de rénovation verra le jour en 2017 afin d'améliorer l'aménagement de la rue Jean

Jaurès en y installant bordures, marquages au sol ainsi qu'une piste cyclable. Cette dernière sera bordée par des espaces verts.

Le coût de ce nouveau paysage, de 300 000 €, est financé par la ville mais une participation financière sera également sollicitée auprès du département. Des projets de rénovation pour les autres entrées de la ville devraient prochainement voir le jour.



EN BREF



ILS ONT NETTOYÉ LA NATURE

Équipés d'un kit de nettoyage (gants, sacs poubelle, chasubles...), 540 écoliers villeparisisiens ont participé à l'opération « Nettoyons la nature », vendredi 23 septembre, organisée par les centres E. Leclerc dans toute la France.

240 enfants de l'école élémentaire Charlemagne et 300 de l'école Séverine, en classes de CP au CM2 ont ramassé les déchets en parcourant la commune. En plus des routes, le canal de l'Ourcq et le parc Balzac ont aussi été passés au peigne fin. Au total, Séverine a pesé 85 kg d'ordures et Charlemagne a récolté près de 6 m³ de déchets. Un travail citoyen qui a permis de sensibiliser les jeunes aux problèmes environnementaux. Bravo à tous !

> <http://villeparisis.fr/les-ecoliers-ont-nettoye-la-nature/>

SÉLECTIONNEZ VOS ENCOMBRANTS

Lorsque les encombrants passent à Villeparisis, il est préférable de sortir vos déchets la veille, en laissant un passage pour les piétons. Mais tout ne peut pas être déposé sur le trottoir. Il faut alors veiller à sélectionner ce que vous avez le droit de jeter.

NE SONT PAS ACCEPTÉS :

Les gros appareils électroménagers, déchets verts et gravats, pneus usagés, bouteilles de gaz, véhicule à moteur, pots de peinture... La prochaine date de ramassage est prévue le mercredi 14 décembre.

Durant toute l'année, vous pouvez vous rendre à la DÉCHETTERIE, dans la zone industrielle de Mitry-Compans, rue Fernand Forest, à Mitry-Mory (accès gratuit). Pour obtenir la carte d'accès à la déchetterie, il faut

remplir le questionnaire, joindre les pièces justificatives demandées ; puis retourner l'ensemble du dossier au SMITOM ou à la déchetterie. Les informations nécessaires à l'obtention de cette carte sont recensées dans un dépliant disponible à la déchetterie, au Guichet unique ou sur le site du SMITOM <http://www.smitom-nord77.fr/>

SONT ACCEPTÉS EN DÉCHETTERIE :

- Extincteurs et autres appareils à fonction extinctrice
- Produits à base d'hydrocarbures
- Produits d'adhésion, d'étanchéité et de préparation de surface (colles et mastics)
- Produits de traitement et de revêtement des matériaux dont les peintures et les vernis
- Produits d'entretien et de protection

- Produits chimiques usuels dont les acides, les oxydants, les alcools et l'ammoniaque
- Solvants et diluants
- Biocides ménagers
- Produits pour jardin destinés aux ménages dont les phytosanitaires et les engrais
- Produits colorants et teintures pour textile
- Encres, produits d'impression et photographiques
- Gravats.

> <http://villeparisis.fr/tri-selectif/>

> À noter que pour vous débarrasser d'un véhicule à moteur, vous pouvez contacter des épavistes professionnels et agréés ou le déposer dans une casse-auto. Pour les pneus usagers, renseignez-vous auprès de votre garage. Pour les bouteilles de gaz, il vous est conseillé de ramener les anciennes bouteilles lors de l'achat des nouvelles.

... ÉCOLIERS, COLLÉGIENS : TOUS CITOYENS

Villeparisis souhaite développer et valoriser l'engagement et l'implication des jeunes dans la vie citoyenne. Pour cela, le Conseil Communal d'Enfants pour les élèves en classes élémentaires et le Conseil Municipal des Jeunes pour les collégiens leur permet d'élaborer des projets pour les jeunes de la commune.



Le Conseil Communal d'Enfants (CCE) permet de mettre les jeunes au cœur de l'actualité communale et les faire participer à la vie locale. Le CCE est ainsi destiné **aux élèves en classes élémentaires** (CM1 et CM2) et représente **tous les enfants de la ville**. Une belle occasion pour apprendre à s'exprimer librement et élaborer des projets pour les Villeparisiens.

Une nouveauté cette année, **le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** permet, dans la même lignée que le CCE, de mieux comprendre le **fonctionnement d'une collectivité**, le rôle d'un élu, apprendre à communiquer, s'organiser ou encore gérer un budget. Les **collégiens élus** donneront leurs avis et proposeront des projets.

À ce jour, **de nombreux projets ont été portés par les jeunes**. Les habitants peuvent, par exemple, profiter d'un **skate-park** près du stade des Petits Marais ou encore s'amuser avec les jeux choisis par les élus juniors sur la **Voie Lambert**. Toujours force de propositions, les conseillers juniors se rassemblent **une fois par mois lors de commissions** (réunions des jeunes élus pour discuter, échanger et proposer des projets) et **une fois par semestre lors de plénière** (séance publique en présence du maire).

Les élections pour choisir les conseillers du CCE et du CMJ se dérouleront avant fin janvier dans les huit écoles et deux collèges villeparisiens. Soixante jeunes seront élus avec un objectif, au même titre que les conseillers municipaux : **« Agir pour améliorer la vie de tous les jours dans leur ville. »**

CHIFFRES CLÉS

👉 Le Conseil Communal d'Enfants :

- **900** électeurs parmi les **8** écoles
- **34** jeunes conseillers élus
- mandat d'un an pour les CM2
- mandat de deux ans pour les CM1

👉 Le Conseil Municipal des Jeunes :

- **680** électeurs parmi **2** collèges (Gérard Philippe et Jacques Monod)
- **26** jeunes conseillers élus soit **13** élus dans chaque collège
- mandat d'un an pour les 5^{ème}
- mandat de deux ans pour les 6^{ème}

ÊTRE JEUNES CONSEILLERS

👉 Quelles conditions pour être jeune conseiller ?

- Habiter Villeparisis
- Être en classe de CM1, CM2, 6^{ème} ou 5^{ème}
- Avoir remis une déclaration de candidature
- Avoir un accord parental

👉 Ce que va permettre le CCE et le CMJ aux enfants :

- Organiser des groupes de projets
- Donner leur avis sur la vie locale
- Communiquer régulièrement sur les actions du conseil auprès des autres jeunes
- Faire connaissance avec les Villeparisiens
- Faire connaître les différents services municipaux
- Connaître le rôle des élus
- Réaliser des projets
- Gérer un budget





À la Maison Pour Tous Jacques Marguin

DIRECTION L'ITALIE

Villeparisis et Pietrasanta (Italie) célèbrent leurs **40 ans de jumelage**. À cette occasion, le traditionnel **Mois Culturel** de la Maison Pour Tous (MPT) Jacques Marguin a pris les couleurs de l'Italie.

Et les festivités ont démarré fin septembre en présence de la délégation italienne (voir page 5) avec le **vernissage « Italia Bella »**. La photographe Sylvia Gazzellone a exposé une **quarantaine de clichés** pris dans de nombreuses villes du pays en forme de botte. Les photographies des **Actions Collectives Familiales** de la MPT faisaient également voyager les visiteurs pendant que des flûtistes et violoncellistes du **conservatoire municipal** de musique et de danse entamaient quelques airs dansants. Les émotions se sont multipliées lors de la deuxième exposition italienne fin novembre, dans le patio de la MPT.

Le Mois Culturel sur l'Italie se poursuit jusqu'au 16 décembre, avec les expositions **« Peintres amateurs APLICA. Peintures, pastels, aquarelle, dessins »**, réalisée par l'association APLICA et les élèves de la Maison Pour Tous, dans la galerie du centre culturel ainsi que **« Les Italiens célèbres »** dans le patio de la MPT, entre autres rendez-vous à retrouver sur <http://www.mptjm.com/>.

> Revivez l'exposition « Italia Bella » sur <http://villeparisis.fr/mpt-italia-bella/>



FORUM DE LA PARENTALITÉ

Les parents ont tendance à s'interroger régulièrement concernant leur(s) enfant(s). **Pour mieux comprendre ce qui entoure les jeunes** du XXI^{ème} siècle, la Maison Pour Tous Jacques Marguin organisait le Forum de la Parentalité à l'école Barbara. Ainsi, les 7 et 8 octobre, les visiteurs sont venus à la rencontre d'intervenants tenant de **nombreux stands et animations** pour tous. **Projection de film, échange-débat, saynètes de théâtre, groupes d'écoute et de paroles**, il était également possible de se renseigner auprès de différentes structures afin d'éclairer et faciliter la vie des parents.

> Retrouvez le Forum de la Parentalité sur <http://villeparisis.fr/forum-parentalite-2016/>



Une artiste complète et villeparisienne

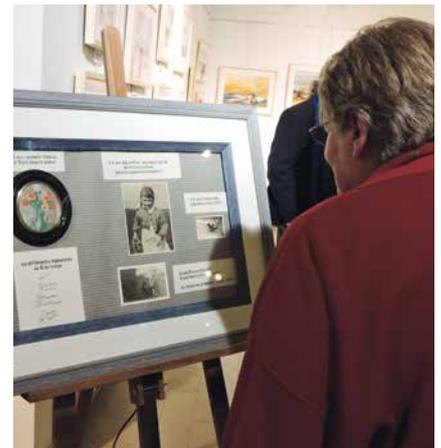
LA PASSION EN CHANSONS ET TABLEAUX

« **Une vie en chansons** » : Béatrice de Marqué était sur la scène du centre culturel Jacques Prévert pour un « **spectacle visuel, musical et poétique où se mêlent tendresse et émotion** ». Avec sa guitare en bandoulière et accompagnée de ses enfants, elle a fait voyager le public à travers les **soixante années de sa vie** pendant « lesquelles, depuis l'enfance, elle n'a cessé de s'exprimer par les couleurs, la musique et les mots ». **Auteur, compositeur, interprète mais aussi peintre et poète**, son spectacle était complété par une exposition de 60 toiles sur le thème de la mer et la liberté pour célébrer ses « 60 ans de création artistique ». Aquarelles, huiles, acryliques,

gouaches et pastels, les **œuvres vivent** et transmettent la bonne humeur du 8 au 27 novembre, aux nombreux visiteurs. En effet, la Villeparisienne utilisait déjà les pinceaux à l'âge de 6 ans quand elle a peint son premier tableau : « Les fleurs dans un pichet ».

Aujourd'hui, Béatrice de Marqué continue de peindre ses émotions dans son atelier à Villeparisis et a de **nombreux projets** en tête : « Je pense à un troisième recueil de poèmes et ai en tête un projet pédagogique afin de partager les différentes techniques de peinture avec humour... ».

> **Découvrez les photos du vernissage sur**
<http://villeparisis.fr/beatrice-de-marque-expose-60-annees-de-passion/>



Conservatoire municipal

« VIVA ITALIA »



Les chorales, les orchestres, les ensembles de guitares, les musiques actuelles... **Les nombreux élèves du conservatoire municipal** laisseront leur stress de côté pour la première soirée thématique de la saison 2016/2017.

Mardi 6 décembre, le public n'aura qu'à bien se tenir puisque les musiciens en herbe de tous âges proposeront un **programme 100% italien** ! C'est à l'occasion des 40 ans de jumelage avec

Pietrasanta que de **nombreux ensembles** seront sur la scène du centre culturel Jacques Prévert. Venez découvrir l'ouverture du « Barbier de Séville » de Rossini, un medley de Nino Rota « Papi spaghetti » et le « Tiramisu de Jeanne » ou encore le « Chœur des esclaves » de Verdi... Trois, quatre : en avant la musique !

> **Rendez-vous mardi 6 décembre, à 20h, au centre culturel Jacques Prévert.**

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE





Viva Italia

Concert des Ensembles

Mardi 6 décembre 2016 à 20h

au centre culturel Jacques Prévert

Entrée libre





dans le cadre du 40^{ème} anniversaire du jumelage avec Pietrasanta

EN BREF



↳ LES ENFANTS D'ABORD

L'association des assistantes maternelles de Villeparisis, Les Enfants d'Abord, propose des animations et des ateliers d'éveil aux petits de 0 à 3 ans. Pour échanger de bons moments et favoriser les rencontres, les prochains rendez-vous sont fixés au 10 décembre pour « bientôt Noël », le 15 décembre avec « L'écharpe de Noël » ainsi que les 5 janvier avec la thématique de « J'aime la galette » et le 28 janvier pour « Brrr... Il fait froid ! ». Des sujets de saison qui donneront envie de vite se réchauffer à la salle Berny de 10h à 11h30. Les ateliers des 10 décembre et 28 janvier sont adressés aux enfants avec leurs parents tandis que ceux des 15 décembre et 5 janvier sont pour les petits accompagnés de leur assistante maternelle.

> Plus d'informations par mail
lesenfantsdabord77@gmail.com.

↳ DES COURS PARTICULIERS AVEC AVBS

Depuis le mois de novembre, l'association À Votre Bon Savoir (AVBS) propose de nouvelles disciplines : des cours d'informatique, d'art plastique et loisirs créatifs pour les enfants, des cours de guitare et de piano. Les cours sont généralement dispensés salle du Béarn ou salle Lavoisier.

Il est également possible de s'inscrire pour des cours de soutien scolaire ainsi que des cours d'alphabétisation dans différents quartiers de la ville.

Payant, tous les tarifs vous sont communiqués par mail. À noter que pour le second trimestre, il sera possible de s'inscrire à des cours de couture et création.

> Pour tout autre renseignement, contactez AVBS au 06 95 29 65 48 ou par mail à coordinatrice.avbs@gmail.com.

Week-end animé

STRUCTURES GONFLABLES

Un week-end d'octobre comme les enfants les aiment. Ça rebondit, c'est coloré, c'est gratuit et on s'y amuse pendant des heures : les structures gonflables !



Les 22 et 23 octobre étaient synonymes de glissades et compagnie ! Au gymnase Aubertin, les **cris d'excitation** se sont fait entendre parmi les structures gonflables installées pour les enfants de moins de 12 ans, accompagnés d'un adulte. **Offertes par la ville, les animations rebondissantes et jeux en bois** ont pris leur quartier le temps d'un week-end **pour ravir les enfants** et fêter les vacances !

> <http://villeparisis.fr/structures-gonflables-un-week-end-rebondissant/>

EN AUTOMNE, ILS TROQUENT ET PLANTENT !

Le 22 octobre dernier, l'oseille n'était pas un sujet tabou, bien au contraire ! Pour le **Troc aux Plantes d'automne 2016**, l'association



des retraités actifs, Les Citadines, a accueilli les jardiniers amateurs ou confirmés place Wathlingen, en présence du maire Hervé Touguet et de plusieurs élus. Autour des tables bordées de végétaux, les mains vertes ont **échangé et « troqué » plantes** contre **graines** ou **légumes** contre **fleurs**... Ainsi, les Villeparisiens avaient de quoi étoffer ou créer un **potager** avec topinambours, œilletons d'Inde, lavande, potiron, pieds de vigne, iris ou encore myosotis... Il plante, vous plantez, ils plantent !

> Retrouvez le rendez-vous floral sur <http://villeparisis.fr/troc-et-plantes-dautomne-2016/>

Salon Toutes Collections

SUCCÈS POUR LE SALON DES COLLECTIONNEURS



Flacons, timbres, livres, cartes postales, bouchons, bijoux, monnaies, fèves, disques, pin's, jouets, cartes, ou encore objets artisanaux... Les **collectionneurs curieux** avaient de quoi **se régaler** dimanche 23 octobre au centre culturel Jacques Prévert lors du **Salon Toutes Collections**.

Le rendez-vous incontournable, organisé par le Club Philatélique de Villeparisis / Mitry-Mory a rassemblé de **nombreux intéressés**, dont le maire Hervé Touguet et Dominique Fages, conseillère municipale déléguée à la Vie Associative, aux Animations, aux Fêtes et au Jumelage. L'endroit idéal pour chiner et repartir avec... la perle rare !

> Retrouvez les photos sur <http://villeparisis.fr/salon-toutes-collections-2016>

EN BREF

⇨ GARDEZ LA FORME AVEC LA GYMNASTIQUE !

Se vider l'esprit, se décontracter et passer un bon moment. L'USMV (Union Sportive Municipale de Villeparisis) Gymnastique vous attend du lundi au samedi pour garder la forme et profiter d'une heure de cours. Zumba, Step cardio, chorégraphié ou non, Renforcement, Stretching, Boxe cardio, Body and mind ou encore Body Barr... Il y en a pour tous les goûts ! Les entraînements dispensés par Wilfried, Christina, Kim et Marie se font à Boisparisis ou à la salle Géo André.

> Pour tout renseignement, contactez l'USMV Gymnastique au 06 73 48 50 36 ou 01 64 27 59 62. Cette année, les tarifs sont dégressifs !

⇨ HORIZON CANCER

Horizon Cancer est à la recherche de bénévoles pour pouvoir aider davantage les personnes malades. Pour donner de votre temps, contactez Pauline Cussac, vice-présidente de l'association par mail sur pauline.cussac@sfr.fr ou au 06 46 24 08 67 / 01 43 32 79 77

⇨ CHAMPIONNAT TAEKWONDO

Dimanche 6 novembre, l'USMV Taekwondo accueillait le championnat de Seine-et-Marne de Taekwondo au gymnase Géo André. Plus de 240 compétiteurs provenant de 18 clubs ont combattu toute la journée, en présence de Sabrina Gardette, adjointe au maire chargée du Sport et des Manifestations Sportives pour assurer un beau spectacle sportif !

> <http://villeparisis.fr/championnat-taekwondo-2016/>

CAVALIÈRE ET CHAMPIONNE D'ÉQUITATION

Villeparisis abrite sur son territoire de nombreux champions ! Vanessa Soubrier, 16 ans, cavalière en fait partie. Elle **galope** régulièrement dans le **domaine de Morfondé**, au sein du centre équestre Kavalcade et Compagnie. Elle est arrivée, fin juillet, sur la première place du podium du **Championnat de France d'équitation** (Championnat amateur 2 jeune), dans la discipline **« Saut d'obstacles »**. C'est dire le parcours entamé depuis ses 4 ans ! « C'est une histoire de famille. Mes parents, ma tante, mes grands-parents montent à cheval. J'ai commencé à monter **à poney**, et puis je suis passée **à cheval** et ai fait mon premier Championnat cette année avec ma jument Perla ! Je ne m'attendais pas du tout à ce résultat ! » Jugée sur la technique, l'endurance, elle et son cheval de 13 ans ont réussi à passer les obstacles. Même Perla était folle de joie après les résultats !



ENVOYEZ-NOUS VOS TEXTES

Vous êtes une association villeparisienne et vous avez envie de partager votre actualité ? Cette rubrique est faite pour vous ! Les pages « Sports et Loisirs » permettent aux associations de communiquer. Pour faire paraître vos informations, adressez vos textes et photos par mail à com@mairie-villeparisis.fr. N'hésitez plus !

Bienvenue aux trois nouveaux spécialistes

UN CABINET PARAMÉDICAL PLURIDISCIPLINAIRE



Trois nouveaux spécialistes ont posé leurs valises, avenue Eugène Varlin à Villeparisis. Roxanne Fillâtre, **pédicure-podologue D.E**, Sylvie Albert, **psychologue** et Stevie Radja, **ostéopathe D.O** se sont installés au sein de leur cabinet, répondant aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) au mois de mai, près du mail de l'Ourcq. Plus besoin de courir, ces médecins plein d'entrain vous accueillent du lundi au samedi. À votre écoute, le trio ne se préoccupe que de la bonne santé de ses patients.

Roxanne Fillâtre soigne toutes sortes de douleurs physiques. La pédicure-podologue D.E (Diplôme d'État), prête notamment attention à la podologie sportive pour les coureurs de tous âges, amateurs ou professionnels. « Je soigne les problèmes d'ongles, kératose... toutes les douleurs. Je peux également réorienter le patient... »

Des patients qui peuvent justement se diriger dans la salle voisine avec **Stevie Radja**, ostéopathe D.O (diplômé en ostéopathie). Le passionné de sport accueille du nourrisson à l'adulte et observe l'équilibre du corps. Il s'agit de la thérapie manuelle globale de première intention. « Je traite le corps comme un tout.

Il peut s'avérer que les douleurs des cervicales proviennent d'une entorse à la cheville, par exemple. Je travaille sur la mécanique et la mobilité. »

Le tandem ostéopathe – podologue a déjà des projets en tête : créer des partenariats avec des associations sportives...

Chez **Sylvie Albert**, il s'agit de la psychanalyse et psychothérapie d'inspiration analytique. « Je me base sur les paroles, avec un esprit analytique et non comportemental ». Les entretiens se font face à face avec la psychologue clinicienne. « Il n'y a pas de frontière entre l'enfant ou l'adulte et moi. » Celle-ci reste neutre et garde le secret professionnel.

Trois médecins disponibles et qualifiés pour un cabinet plus efficace dans la pluridisciplinarité.

> 155, avenue Eugène Varlin à Villeparisis. Consultations sur rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 20h.

Pour contacter la psychologue clinicienne, appelez le 06 67 51 57 64, pour la pédicure-podologue, composez le 06 42 04 78 54 et pour l'ostéopathe, appelez le 06 69 77 17 20.

➔ CENTRE SERVICES FACILITE LE QUOTIDIEN

Si vous cherchez quelqu'un pour garder vos enfants, faire le ménage, effectuer la tonte de votre pelouse, avoir une aide informatique, une assistante à l'hygiène ou encore garder vos animaux, le Centre services de Villeparisis vient d'ouvrir ses portes ! Il propose des solutions à domicile personnalisées et facilite le quotidien « grâce à des intervenants expérimentés, qualifiés et disponibles aux horaires souhaités », selon Nadège Galpin, à la tête de l'antenne villeparisienne. Une bonne nouvelle lorsque le temps ne nous permet pas de tout faire...

Nadège Galpin a eu envie de s'implanter dans la commune parce qu'elle habite Villeparisis depuis neuf ans et que « je connais bien ma ville et ses besoins ». Après avoir travaillé une année sur le projet, Centre Services a joyeusement été inauguré le 5 novembre dernier. Son secteur d'intervention s'articule autour de Villeparisis et de ses communes environnantes.

> Centre Services, 16 avenue Roger Salengro à Villeparisis. Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 18h et le samedi de 9h à 13h. Contact : 01 60 54 35 58.

> Pour faire part de vos besoins ou pour envoyer votre candidature et peut-être faire partie de l'équipe Centre Services, envoyez votre CV et lettre de motivation à villeparisis@centreservices.fr ou appelez le 01 60 54 35 58.



MAJORITÉ MUNICIPALE

Fais ce que je dis, pas ce que J'AI fait.

Churchill affirmait que « Le socialisme est une philosophie de l'échec, le credo de l'ignorance et l'évangile de l'envie ». Cette affirmation semble se vérifier à Villeparisis. Echec ? Oui, 19 ans au pouvoir pour laisser certains bâtiments publics mal entretenus comme les sanitaires de l'école Séverine-A.France, pour réaliser à la hâte une place Henri Barbusse toute neuve sur un bassin d'eaux pluviales recevant... des eaux usées entraînant des odeurs pestilentielles dans le quartier.

Ignorance ? Mieux vaut y croire quand l'équipe précédente a laissé exploser les constructions, notamment de 802 logements sociaux entre 2002 et 2009 ! Un record national ! Envie ? Sans doute, quand des communistes locaux, peu progressistes, intentent un procès concernant les indemnités de tous les élus... en acceptant le versement de celles qui leurs sont proposées ! Malgré les tentatives de diabolisation que la majorité subit, des procès dignes de l'ex-URSS, des rumeurs détestables, la majorité

continue d'avancer et propose des projets aux villeparisiens. D'ailleurs les réalisations, hors voirie, effectuées par l'équipe municipale actuelle en 30 mois, videoprotection, guichet unique, terrain de football synthétique... sont déjà aussi importantes que celles de l'ancienne équipe en 6 ans !

Sans oublier les nouveautés plébiscitées : fête du canal, salon de la gastronomie Villepa'Gourmand (3 600 visiteurs !), soirée des diplômés, fête foraine... Villeparisis revit enfin ! Et tout cela en baissant la Taxe d'habitation comme jamais depuis 20 ans ! Socialisme = immobilisme. Nous l'avons vécu au niveau local, on le subit à l'échelon national. Le 27 novembre, les villeparisiens ont voté lors des primaires de droite et du centre pour un futur Président actif !

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

MIEUX VIVRE ENSEMBLE À VILLEPARISIS

Texte non communiqué

Nous rappelons que sur recommandation de la Préfecture, après une tentative infructueuse de dialogue avec les intéressés la refusant, certains passages peuvent être considérés comme des interprétations éminemment discutables, erronées, voire diffamatoires. Pour rappel, aucune décision judiciaire n'évoque le moindre remboursement et aucune ne met en cause la mauvaise foi du Maire et de son équipe. Par conséquent, toute procédure légale et réglementaire pourra être utilisée pour rétablir le minimum de respect que tout élu devrait avoir envers ses pairs.

CONTINUONS VILLEPARISIS ENSEMBLE

Coupables et responsables mais n'assument pas !

Contrairement à ce qu'affirme le maire, le fondement du jugement du 6 octobre n'est pas le fait qu'il n'y ait eu qu'une délibération, c'est le fait que pour arriver au résultat final la majorité de droite a dépassé de plus de 5% le montant maximal hors majoration alloué à une commune de la taille de Villeparisis, ce que nous leur avions dit en avril 2014 mais qu'ils n'ont pas voulu entendre. De plus, l'augmentation de l'enveloppe de 16% était due plus au nombre pléthorique d'adjoints et de conseillers délégués qu'au fait d'indemniser les simples conseillers municipaux.

Lors de la nouvelle délibération nous, les élus du groupe PS avons refusé catégoriquement de percevoir nos indemnités car un mandat municipal est bénévole et les indemnités sont censées compenser les pertes de revenu engendrées par l'exercice de ce mandat. En revanche, nous demandons que la somme correspondante aux indemnités que nous aurions reçues (3671 € par an), soit intégralement reversée

tous les ans au bénéfice des associations sportives et culturelles Villeparisiennes, afin de compenser la baisse injustifiée qu'elles ont subie en 2015 et 2016. Nous serons attentifs lors de chaque budget pour veiller à ce que cet argent arrive bien à ceux qui font vivre Villeparisis !

Quant au remboursement des indemnités indûment perçues, M. le maire fait la sourde oreille et n'a pas entamé les démarches pour que la ville récupère ces 600 000 €. Soucieux des finances de la ville, nous lui avons donc demandé officiellement de tirer les conséquences du jugement sous peine de saisir à nouveau le tribunal Administratif.

Gilles Loubignac, Michèle Pélabère, Maria Alvès, Caroline Digard
Rejoignez-nous sur notre blog : <http://villeparisisavecvous.over-blog.com/>

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES ET APPARENTÉS

Veiller au respect du droit, bafoué par la majorité municipale de droite !

Le 11 avril 2014, Christine Ginguené prévenait de l'illégalité du projet de délibération des indemnités d'élus, dont l'enveloppe était illégalement majorée et outrepassait ce qui est autorisé. Le maire ne l'a pas écoutée, elle a donc demandé au juge de trancher.

Après 2 ans et demi de procédure, dû essentiellement aux innombrables tentatives de l'avocat du maire (payé avec nos impôts) pour faire échouer cette requête, le Tribunal Administratif, a jugé cette délibération illégale et l'a annulée. Le juge a rejeté toutes ses tentatives, sur des fondements juridiques. Satisfaits de ce jugement qui rétablit le droit, nous veilleront à son application.

Mais, au lendemain de ce jugement, c'est sans aucune honte, que le Maire, envisageait d'augmenter encore ses indemnités et celles des maires adjoints. L'ordre du jour du conseil municipal du 19 octobre 2016, prévoyait une première majoration des indemnités de base de +22%, ainsi qu'une seconde de 15%.

Face à la mobilisation des habitants et à notre insistance, les délibérations qui prévoyaient cette scandaleuse et provocante seconde majoration ont été retirées ! Le maire a fait voter des indemnités pour tous les élus ; elles sont légales. Pour notre part, nous utiliserons intégralement ces 67€ pour les villeparisiens, notamment en continuant d'informer régulièrement, en continuant de marquer notre attachement au devoir de mémoire en fleurissant le monument aux morts, mais aussi, pour financer les frais d'avocats nécessaires pour faire valoir le droit et veiller à ce que l'utilisation des fonds publics soit respectueuse de ce qui est autorisé réglementairement, et particulièrement lorsqu'il s'agit d'indemnités versées aux élus de la République.

Christine Ginguené, Gérard Lacan, Christian Carlier

LE GROUPE UDI

Le devoir d'exemplarité selon Tonton Picsou

La psychorigidité du Maire a une nouvelle fois frappé : la première délibération votée par le conseil municipal en mars 2014, concernant les indemnités des élus, a été annulée par le tribunal administratif. Comme à son habitude, le Maire minimise l'impact de ce manque d'écoute, d'organisation, de communication et n'assume pas son rôle, d'autant plus quand il s'agit de s'augmenter. Pour preuve, avez-vous réussi à obtenir un rendez-vous avec le Maire ? Nous non... Mais semblerait-il que les promoteurs y parviennent... En effet des permis de construire comportant un grand nombre de logements sont déposés en Mairie sans concertation avec les riverains. Des pseudo-réunions publiques servent faire passer la pilule. Imaginez-vous une réunion publique sans élus actifs et surtout sans la présence du Maire ! Malgré la mobilisation des administrés, concernant l'urbanisation de notre commune, aucune information n'est donnée par le Maire. Y aurait-il des choses à cacher ?

Cette politique de non communication se retrouve dans tous les domaines de la vie communale. Il en est de même au sein du conseil municipal avec une perte totale de l'organisation et du contrôle de certains élus de son groupe. Pour mémoire, à l'ordre du jour du dernier conseil municipal du 19 Octobre, le Maire a présenté une délibération demandant une augmentation de plus de 15 % de ses indemnités, alors que lui-même exige des économies à tout le monde. Mais de vives réactions auraient éclatées au sein de son groupe qui l'aurait conduit à faire demi-tour pour au final ne pas soumettre au vote cette délibération.

Drôle de conduite !

Le groupe UDI
Claude SICRE DE FONTBRUNE, Pascal BROCHARD, Olivier FERRO

Rappel : la direction de la publication rappelle que la ville se refuse à toute intervention, modification ou censure sur le contenu des textes qui, par définition, n'engagent que leurs auteurs.

